OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP

EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2024

Région Réunion

agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

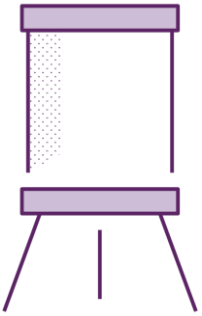

Le handicap et la santé - page 3
La demande d'emploi - page 4
Les reprises d'emploi - page 6
Les maintiens dans l'emploi - page 7
La création d'activité - page 8
Les contrats aidés - page 8
Les entrées en formation - page 9
L'alternance - page 10
La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11
L'emploi accompagné - page 12

Avec plus de 9 000 personnes inscrites au chômage à fin décembre 2024 dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap est en forte progression

A fin décembre 2024, le nombre de DEBOE a augmenté pour atteindre 9 176 personnes, soit une progression de 17,3% en un an alors que pour l'ensemble des publics, la hausse est limitée à +1,7%. L'augmentation du nombre de DEBOE, qui ne s'est pas traduite par une hausse du taux de chômage stable à 12% au niveau national, s'explique par :

- une conjoncture économique marquée par une croissance faible et une hausse des licenciements,

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées : avec près de 3,3 millions de personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap en France, la population des personnes en situation de handicap a progressé de 8 % en 2024. Cela s'est traduit par une hausse du nombre de personnes en emploi (+12 % en un an, pour atteindre désormais plus de 1,3 million) et une hausse du nombre de demandeurs d'emploi.

En région, des niveaux de recrutements et de maintiens dans l'emploi relativement stables

Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 2,6% de l'ensemble des embauches au niveau régional, sont à un niveau stable : plus de 1 900 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi en 2024.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi est en légère augmentation (+2% en un an) avec 265 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2024 dont une forte majorité de femmes (68%).

Les personnes handicapées continuent d'accéder à l'apprentissage et aux dispositifs d'accompagnement dans la région

Pour les personnes handicapées, le recours à l'apprentissage continue de se développer. En 2024, 40 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage avec une aide financière de l'Agefiph, soit une croissance de 25% en un an.

En outre, le dispositif d'emploi accompagné, qui permet aux personnes handicapées d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, continue de monter en régime : 231 personnes handicapées sont accompagnées à fin décembre 2024, soit une croissance de 21% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

	La Réunion	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	205 000	37%	19 768 200	48%
Bon	227 000	41%	14 339 600	35%
Assez bon	97 500	18%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	24 000	4%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	421 200	76%	31 823 500	77%
Oui	132 500	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	23 400	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	53 400	10%	4 217 700	10%
Non	476 900	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	13 300	2%	903 800	2%
Un peu	92 400	17%	6 452 400	16%
Aucune	448 000	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	4 900	1%	447 200	1%
Un peu	23 900	5%	2 445 600	6%
Aucune	426 900	94%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	9 900	2%	751 500	2%
Un peu	27 100	5%	2 643 900	6%
Aucune	516 500	93%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	503 000	91%	37 552 500	91%
Oui	50 800	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	518 100	94%	38 205 500	92%
Oui	35 500	6%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.
Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.
Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)

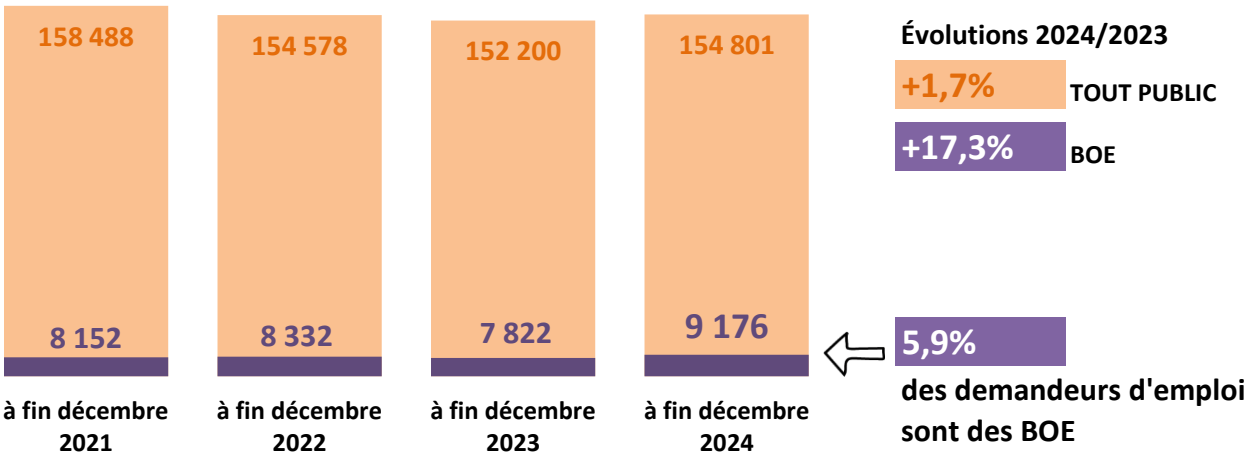

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à France Travail sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

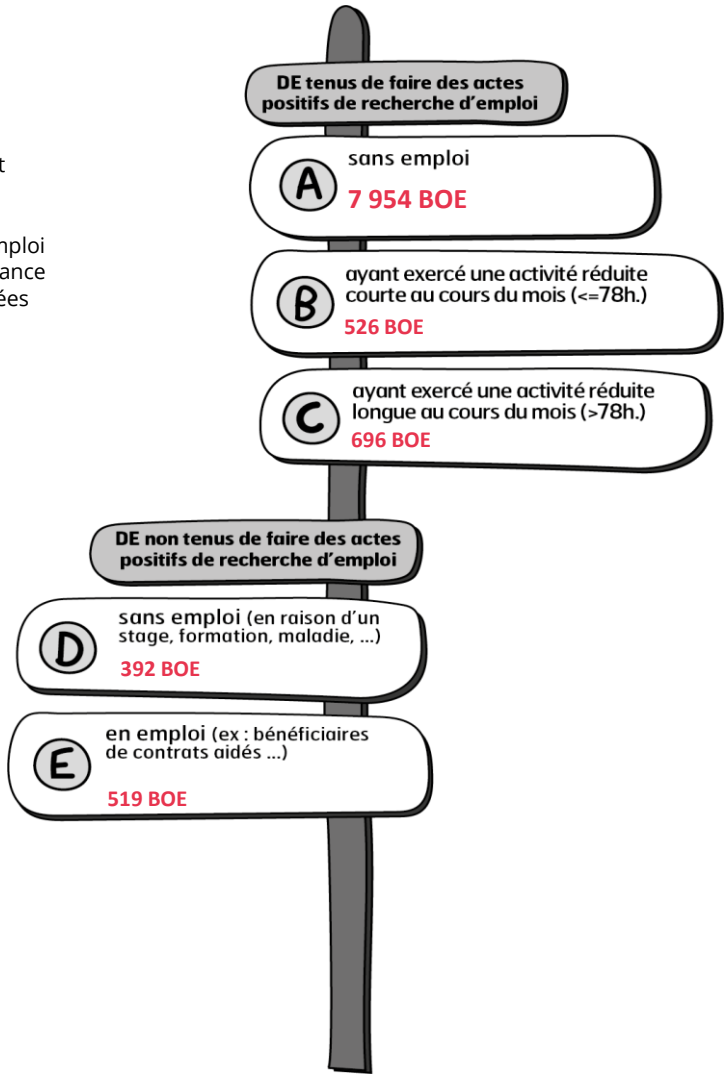

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION

30%

des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de

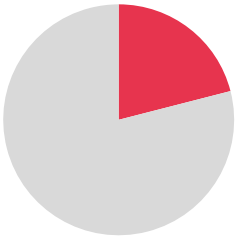

21%

des DEBOE sont bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
46%	FEMMES	52%
53%	50 ANS ET +	30%
33%	NIVEAU < CAP	25%
28%	BAC ET +	40%
47%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	42%
61%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	52%
28%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	21%
1 092 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	860 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

1. **SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ**
   29% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
2. **SUPPORT A L'ENTREPRISE**
   15% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
3. **COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION**
   12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

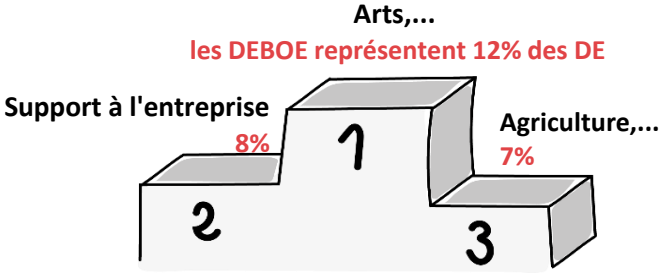

NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 6% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.
L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

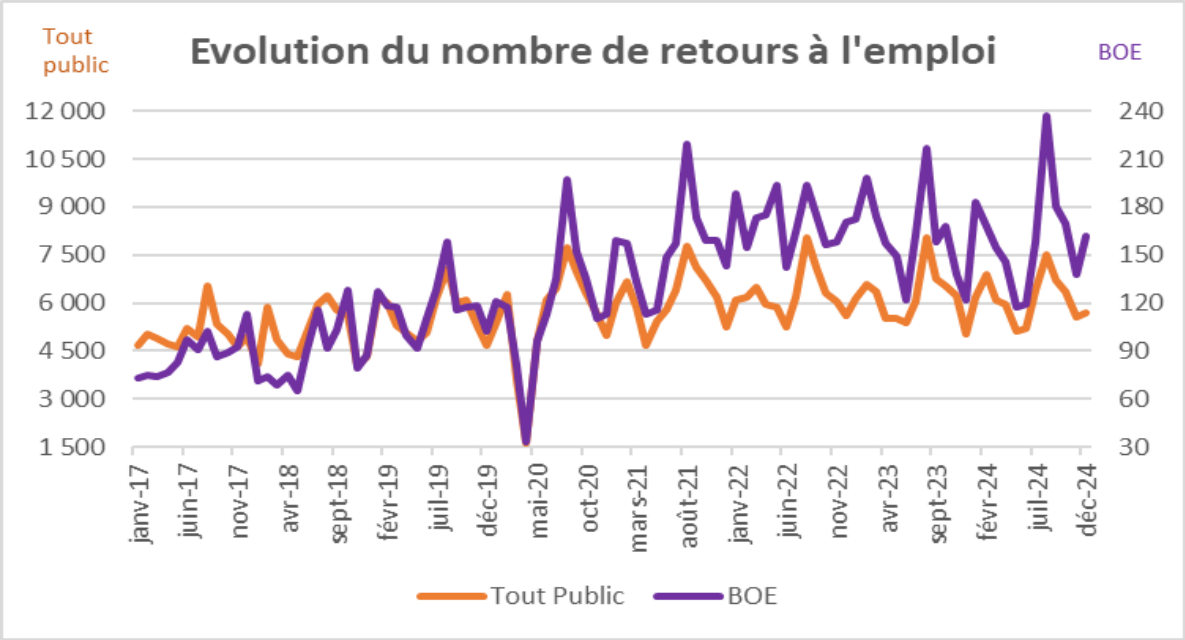

	Année 2024	Evolutions 2024/2023
Tout public	**73 571**	**-1%**
BOE	**1 933**	**0%**
% BOE	**2,6%**	

Lecture : en 2024, 73 571 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 1 933 BOE, soit 2,6% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

Les maintiens dans l'emploi

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

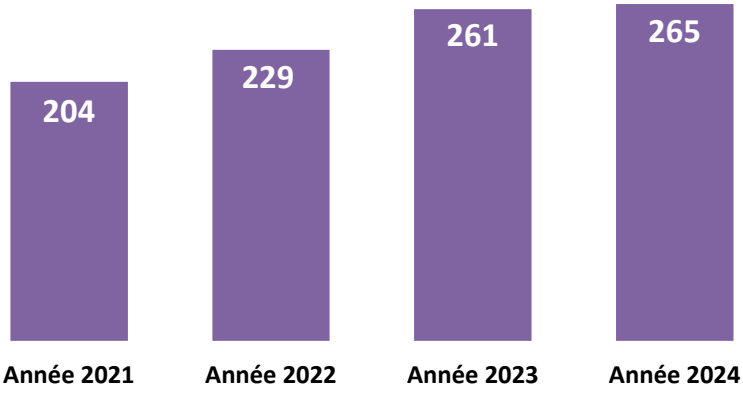

Évolutions 2024/2023

+2% **TOTAL**

22%

Part des maintiens dans la Fonction Publique en 2024

CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

	REGION	France
FEMMES	68%	62%
50 ANS ET PLUS	42%	48%
BAC ET +	68%	66%
CADRES	7%	10%
HANDICAP MOTEUR	52%	58%
MALADIES INVALIDANTES	29%	19%
HANDICAP AUDITIF	7%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	57%	47%
20 SALARIES ET +	76%	71%

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1er janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2024.

La création d'activité

Année 2024- Agefiph

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

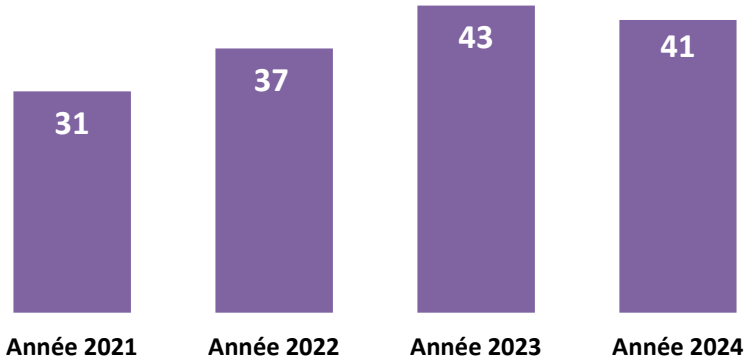

Évolutions 2024/2023

-5%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-création.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ

AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH

DANS LA RÉGION EN 2024

39%	FEMMES
34%	50 ANS ET +
66%	BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2024 - Dares

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.
À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.
Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

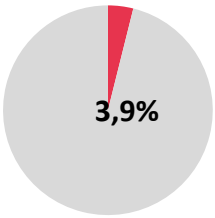

= 442 PEC pour les BOE

(en 2023, la part était de 3,5%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION

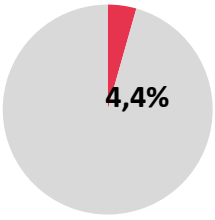

= 67 CIE pour les BOE

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

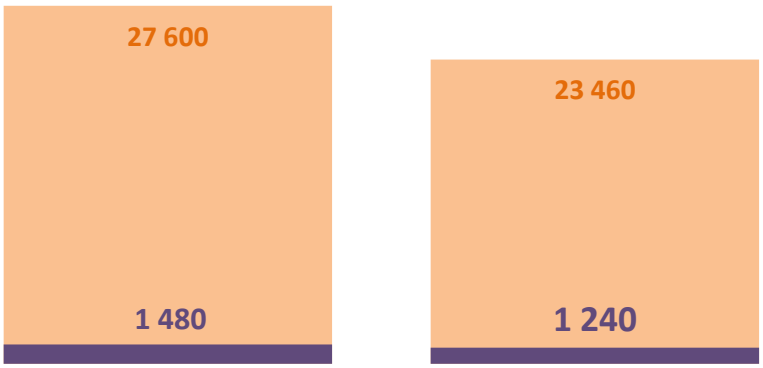

Évolutions 2023/2022

-15% **TOUT PUBLIC**

-16% **BOE**

5,3%

des entrants en formation sont des BOE

CARACTERISTIQUES DES DEBOE ENTRES EN FORMATION EN 2023

	REGION	France
FEMMES	52%	53%
50 ANS ET PLUS	32%	39%
BAC ET +	40%	43%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	42%	27%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :
- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE
(aidés financièrement par l'Agefiph)

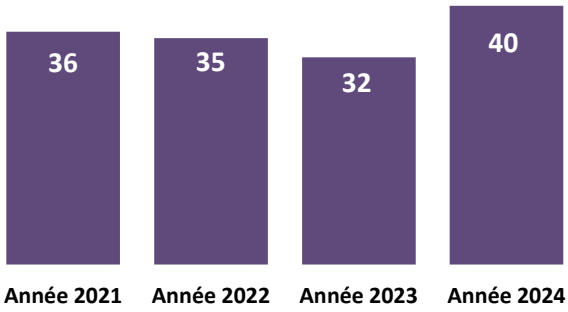

Évolutions 2024/2023	+25%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
(aidés financièrement par l'Agefiph)

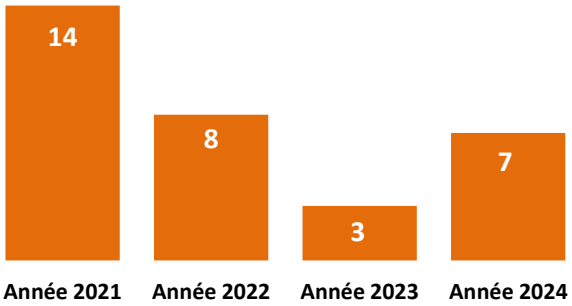

Évolutions 2024/2023	-

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

REGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2024

FEMMES	50%
- DE 18 ANS	5%
AGE MOYEN	29
20 SALARIÉS ET +	25%
- DE 10 SALARIÉS	61%

REGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2024

43%	FEMMES
14%	45 ANS ET +
34	AGE MOYEN
20%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)

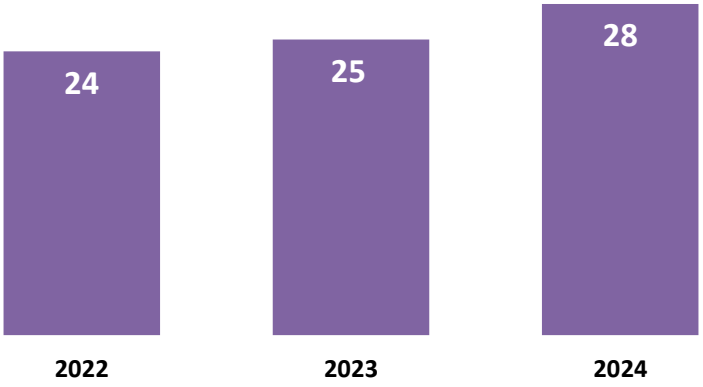

Évolutions 2024/2023

+12%

La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.
Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).
Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires).
L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide

RLH en cours de validité à fin décembre 2

28

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2024)

	REGION	France
FEMMES	39%	31%
50 ANS ET PLUS	57%	67%
BAC ET +	44%	39%
HANDICAP MOTEUR	21%	34%
HANDICAP MENTAL	18%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	18%	32%
20 SALARIES ET +	36%	36%

L'emploi accompagné

à fin décembre 2024 -
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	231	+21%
FRANCE ENTIERE	10 200	+15%
% REGION	2,3%	

L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.
L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	REGION	France
FEMMES	26%	40%
MOINS DE 26 ANS	np	38%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	31%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	21%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	12%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	10%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	35%	50%
DONT CDI	31%	51%

www.agefiph.fr

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie